



PROPOSITION DE RESOLUTION POUR UNE PRINCIPAUTE DURABLE

Merci Monsieur le Président,

Chers Conseillères et Conseillers Nationaux,

Chers parents, Chers spectateurs, Chers collègues,

A Monaco, la protection de l'environnement est une question centrale et mise en valeur depuis des années sous l'impulsion de S.A.S. le Prince Albert II. Ses actions, telle que son expédition au Pôle Nord, ainsi que les différentes opérations de sensibilisation faites dans le milieu scolaire, nous ont donné conscience, à nous les jeunes, de l'importance de protéger notre Planète.

La protection de l'environnement est un sujet que nous avons voulu aborder durant cette première mandature du Conseil National des Jeunes. Nous pensons que protéger la Terre, les espèces végétales et animales qui l'habitent, et limiter la pollution pour lutter contre le réchauffement climatique, sont indispensables pour sauver l'Humanité. Représentant les générations de demain, nous devons être exemplaires et devenir des acteurs impliqués dans la protection environnementale.

Dans le cadre de nos échanges sur ce sujet, nous avons tous exprimé la volonté d'un retour à la nature, à l'essentiel. Nous aimerions que l'éthique environnementale soit toujours présente dans le développement industriel et commercial. Au quotidien, nous recherchons de plus en plus dans notre consommation des produits fabriqués dans le respect de l'environnement.

Dans les villes de notre monde, ne serait-il pas plus agréable de vivre en harmonie avec la nature, sans déchets sur le sol dans les rues, et où la pollution ne nous empêche pas de

respirer correctement ? Nous les Conseillères et Conseillers Juniors, nous le pensons et voulons relever, pour Monaco, le défi de ces prochaines années.

Aussi, par la présente résolution, les Conseillères et Conseillers Juniors souhaitent exprimer leur soutien pour une politique environnementale exemplaire à Monaco et contribuer à cette politique en faisant des propositions concrètes. En dépit de sa taille, Monaco se doit être une référence en matière de protection environnementale aux yeux du monde.

Nous remercions enfin, les représentants du Département de l'Equipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme et plus spécifiquement de la Direction de l'Environnement, de la Mission pour la Transition Energétique, ainsi que de la Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz, pour leur précieuse expertise qui nous a permis d'avancer dans notre travail.

RESOLUTION

Les Conseillères et Conseillers Juniors ont élaboré les propositions suivantes :

Premièrement, en matière de tri des déchets

Selon l'IMSEE, la production de déchets n'a quasiment pas évolué entre 2014 et 2019. Toutefois, nous avons constaté que le tri de ces déchets constitue toujours un effort supplémentaire pour les ménages qui peut être dissuasif pour certaines personnes. Car, tant qu'il ne sera pas aussi facile de trier les déchets que de tout jeter dans une poubelle unique, le tri ne sera pas une évidence pour tout le monde.

Nous avons observé que les appartements n'ont pas toujours un espace suffisant pour faire le tri des déchets, que certains immeubles n'ont pas de poubelles de tri ou bien encore, qu'il faut passer beaucoup de temps à découper les emballages pour qu'ils passent dans la petite ouverture de la poubelle jaune.

Aussi, les Conseillères et Conseillers Juniors proposent :

- D'installer des poubelles de tri dans tous les immeubles ;

- D'agrandir les ouvertures des poubelles jaunes ;
- D'imposer un espace pour le tri des déchets à l'intérieur des appartements qui seront construits ou rénovés dans le futur ;
- De développer les lieux de compostage, afin qu'ils soient aisément accessibles par tous, notamment dans les jardins, comme au Parc Princesse Antoinette ;
- De réfléchir à la généralisation, dans toute la Principauté, de la collecte des déchets par voie souterraine.

Deuxième, en matière de gaspillage énergétique

Nous nous sommes demandés pourquoi les enseignes et les vitrines de certains magasins ou bâtiments restent allumés alors qu'ils sont fermés. En effet, si nous avons bien noté que l'éclairage public ne représente que 1,4% de la consommation électrique en Principauté, ce pourcentage n'inclut pas l'éclairage de ces enseignes et de ces vitrines qui, selon nous, n'apparait pas toujours nécessaire.

Aussi, les Conseillères et Conseillers Juniors proposent :

- De réglementer l'éclairage des enseignes lumineuses et des vitrines des magasins et autres bâtiments, après une certaine heure.

Troisièmement, en matière de construction

Nous avons considéré que dans un pays comme Monaco où la construction immobilière est très présente, il fallait tout faire pour ménager des espaces verts, accessibles aux résidents et encourager à une construction immobilière respectueuse de l'environnement.

Aussi, les Conseillères et Conseillers Juniors proposent :

- De généraliser la création d'espaces verts sur les toits des immeubles qui seront construits dans le futur, accessibles aux résidents, et qui pourraient donner lieu à l'organisation de projets communs entre voisins tels que des potagers partagés ;
- D'encourager, dans le cadre des constructions immobilières, l'utilisation de matériaux recyclés, y compris issus de la destruction d'anciens immeubles.

Quatrièmement, en matière industrielle et commerciale

Comme nous l'avons évoqué en introduction, nous souhaiterions que toute l'économie soit respectueuse de l'environnement.

Les Conseillères et Conseillers Juniors proposent :

- De demander à toutes les entreprises qui souhaitent s'installer en Principauté d'expliquer les mesures qu'elles mettront en place pour réduire leur impact environnemental quel que soit leur domaine d'activité.

Cinquièmement, en matière touristique

Nous souhaiterions que Monaco soit une destination de vacances reconnue pour sa qualité environnementale. Si Monaco peut montrer l'exemple, n'oublions pas qu'un tourisme massif est forcément source de nuisances. Ainsi, nous pensons qu'il est important d'allier tourisme de masse et tourisme environnemental.

Aussi, les Conseillères et Conseillers Juniors proposent :

- D'établir une charte de bonne conduite environnementale qui sera transmises aux visiteurs de la Principauté.

Sixièmement, en matière maritime

Nous avons souhaité aborder la question de la pollution maritime. A cet égard, nous avons appris que la Principauté est déjà très active en la matière. Toutefois, nous pensons qu'il est possible d'aller encore plus loin.

Aussi, les Conseillères et Conseillers Juniors souhaitent :

- Encourager la transition énergétique pour tous les navires.

Septièmement, en matière de prévention et de répression

Nous avons relevé que les infractions en matière d'environnement, à Monaco, n'étaient pas très bien connues.

Aussi, les Conseillères et Conseillers Juniors proposent :

- De créer une brigade verte, dépendante du Département de l'Environnement, de l'Equipement et de l'Urbanisme, spécialement chargée de veiller à la bonne application des règles édictées en vue de protéger l'environnement, notamment la charte de bonne conduite.

Ainsi et pour conclure, nous espérons que certaines de ces mesures seront mises en œuvre et tout particulièrement :

- La facilitation du tri des déchets par l'agrandissement des ouvertures des poubelles jaunes et l'introduction d'espace de tri à l'intérieur des logements ;
- Le développement de nouveaux lieux de compostage ;
- La généralisation de la création d'espaces verts sur les toits des immeubles ;
- La promotion en faveur d'une bonne conduite environnementale en matière industrielle, commerciale et touristique ;
- La création d'une brigade verte.

Je vous remercie.